



L'AMENAGEMENT DES REGLES DE JEU CHEZ LES JEUNES AU SERVICE DE LA FORMATION DES JOUEURS, DES ENTRAINEURS ET DES JEUNES ARBITRES.

A : CONSTATS.

Il nous apparaît clairement que les formes de jeu proposées et pratiquées par nos équipes, soient des formes de jeu issues du mini-handball sur de grands espaces et avec faible densité de joueurs jusqu'en - de 12, soit un pseudo jeu d'adultes à partir des - de 14 (voire des - de 12), posent des problèmes essentiels dans la formation des jeunes joueurs :

- ▶ Un passage du jeu sur grand espace au petit espace trop brutal dans les catégories - de 12 et - de 14 ans, avec pour constante, une **très mauvaise occupation de l'espace de jeu.**
 - ▶ Trop peu de formes de jeu différentes jusqu'à 13 ans, **beaucoup d'espace à la disposition de l'attaquant avec des défenses en individuelle stricte, qui ne favorisent pas l'évolution des comportements individuels des joueurs par manque de situations et de problèmes différents à résoudre.**
 - ▶ A partir de la catégorie - de 14 ans (voire - de 12), des formes de jeu calquées sur celles des adultes, notamment avec **des défenses très (trop) proches de la zone qui n'incitent pas les joueurs à mettre de l'activité (notamment dans la profondeur), du dynamisme et du jeu par intentions.**
 - ▶ Très grosses difficultés à trouver, dans la détection, des ailiers et des pivots, (voir les concours d'entrée aux pôles) efficaces, car toutes les formes de jeu pratiquées ne favorisent pas l'émergence de ces joueurs : **soit trop d'espace avec des défenses sur grand espace, soit trop peu d'espace à 6 X 6 près de la zone qui ne permet pas de s'exprimer à ces postes de jeu.**
 - ▶ **Les formes (systèmes et dispositifs) défensives que l'on substitue aux intentions** : défendre tout terrain n'induit pas forcément que des bonnes intentions, et inversement si l'on défend près de la zone.
- Il nous semble aussi néfaste pour le joueur **de défendre sur un trop grand espace où il sera toujours battu et en poursuite, que de défendre à 6 mètres sans aucune activité, ni autre intention que de toujours neutraliser le porteur de balle.**
- ▶ Un manque de gardien de but en quantité et en qualité dès les - de 14 ans, **les entraînements permettent-ils de générer des vocations ? Les duels gardien-tireur jusqu'en - de 14 ans permettent-ils de valoriser le poste ?**

B : LA DEMARCHE.

Nous avons pris le parti de n'imposer que les règles, (nombre de joueurs, engagement, périodes et temps de jeu, ...), et non pas les formes de jeu. Nous espérons que les aménagements proposés induiront celles-ci, et nous préférons préconiser les formes de jeu voulues en passant par l'incitation, l'information et la formation des entraîneurs.

Pourquoi aménager les règles de jeu dans nos championnats départementaux ? En nous appuyant sur l' « approche écologique » de l'apprentissage, le comportement des individus émergerait de l'interaction de ces derniers aux contraintes de l'environnement. En effet, pour Famose (*1990, Apprentissage moteur et résolution problème*), l'individu apprend en se confrontant à un environnement particulier qui l'amène progressivement à modifier sa pratique pour s'adapter aux exigences de la situation.

Dès lors, nous faisons l'hypothèse qu'en mettant en place un environnement particulier grâce à l'aménagement de certaines règles, nous parviendrons progressivement à obtenir de nos jeunes en formation les comportements favorables à l'atteinte du haut niveau.

C : L'AMENAGEMENT DES REGLES ET LES FORMES DE JEU PRECONISEES. (cf : tableaux pages suivantes)

Championnat Départemental						
	REGLES GENERALES FORMES DE JEU	AMENAGEMENT DES REGLES	FORMES DE JEU PRECONISEES	EXPLICATIONS		
<p>Moins De 10 ans Mixte</p> <p>Ballon : T00 Cuir</p> <p>Pénalty : Départ en dribble du milieu du terrain. Aucun défenseur dans sa trajectoire.</p> <p>Temps Morts : 1 par équipe par Mi-temps ou Tiers-temps</p> <p>Exclusion : 2 minutes</p>	<p><u>Buts de mini-handball 1 mètre devant la ligne de but normale</u>, la zone est alors à 5 mètres.</p> <p>Engagement du gardien de but depuis sa zone, sans coup de sifflet.</p> <p>Pas de match nul. En cas d'égalité en fin de rencontres : Série de 3 « Jet de 7 mètres » par équipe. Si encore égalité « Jet de 7 mètres » en mort subite.</p>	1/3 Temps n°1	5 x 5 + 1GB	<p><u>La forme de défense :</u> n°1- Ce système de défense permet à chacun des joueurs d'être responsable dans le duel avec son attaquant. Le fait de défendre sur un espace relativement grand développe chez le joueur la motricité et la perception, 2 éléments fondamentaux chez le joueur.</p> <p>n°2- La prise en compte de la balle doit permettre et doit inciter les joueurs à défendre un peu plus les uns avec les autres en tenant compte des situations de jeu plus ou moins favorables.</p> <p>n°3- Elle semble, aussi, intéressante pour permettre aux attaquants d'occuper et d'exploiter des espaces facilement reconnaissables, autant pour les porteurs que pour les non porteurs de balle.</p> <p><u>Faire jouer au moins 3 GB au cours du match:</u> Vise à faire augmenter la découverte de ce poste en garantissant un temps de jeu minimum.</p> <p><u>Variation du nombre de joueurs de champs :</u> Faire varier les problèmes des joueurs liés à l'espace et à la densité.</p>		
		1/3 Temps n°2	4 x 4 + 1GB		<p>Défense individuelle homme à homme dès la perte de balle, en tenant compte de la balle dès que les compétences des joueurs le permettent = la prise en compte de la balle doit permettre aux joueurs de pouvoir s'aider, ou d'intercepter plus facilement.</p>	
		1/3 Temps n°3	5 x 5 + 1GB			<p>Au moins 3 GB différents avec un maximum de 2 par tiers temps.</p>
		1 ^{er} Mi-Temps	5 x 5 + 1GB			
		2 nd Mi-Temps	4 x 4 + 1GB			

Championnat Départemental

	REGLES GENERALES FORMES DE JEU	AMENAGEMENT DES REGLES		FORMES DE JEU PRECONISEES	EXPLICATIONS
<p align="center">Moins De 12 ans M et F</p> <p>Ballon : TO Cuir</p> <p>Pénalty : 7 mètres</p> <p>Temps Morts : 1 par équipe par Mi- temps ou Tiers- temps</p> <p>Exclusion : 2 minutes</p>	<p>3 X 12 minutes pour match sec (pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps)</p> <p>Engagement du gardien de but depuis sa zone sans coup de sifflet pour le premier et le troisième tiers temps.</p> <p>Engagement du centre lors du deuxième tiers temps.</p>	1/3 Temps n°1	5 x 5 + 1GB	<p>Défense homme à homme en tenant compte de la balle et du rapport de force, c'est-à- dire contenant une alternance entre les deux objectifs défensifs: Protéger le but ou récupérer la balle, en variant les espaces à défendre: 1^{er} tiers temps = défense libre 5 x 5. 2^{ème} tiers temps = défense sur le ½ terrain à 6 x 6. 3^{ème} tiers temps = défense libre à 5 x 5.</p> <p>Au moins 2 GB différents entre le 1^{er} et le 3^{ème} tiers temps.</p> <p>Pour le 2^{ème} tiers temps, mettre le 6^{ème} joueur dans le dispositif défensif (Pivot).</p>	<p><u>Les formes de défense :</u> Ce projet défensif vise à former des défenseurs capables de jouer en défense en tenant compte du rapport de force entre les attaquants et les défenseurs, pour cela il est indispensable de pouvoir voir le ballon.</p> <p><u>2 GB au cours du match :</u> Vise à faire augmenter la découverte de ce poste, et avoir une plus grande palette pour la détection des GB.</p> <p><u>Le 6x6 + 1 GB et engagement du centre :</u> En densifiant la défense (et en lui laissant le temps de se replacer avec l'engagement du centre), nous espérons que les attaquants seront confrontés à des problèmes d'utilisation d'espaces plus réduits dans les courses, les débordements et leurs enchaînements, ainsi que dans les formes de tirs face à un défenseur. De plus, l'apparition d'un 6^{ème} joueur doit favoriser une occupation de l'espace de jeu plus rationnelle, notamment avec un joueur dans le dispositif défensif. En outre nous souhaitons que la diminution de l'espace à défendre entraîne plus de collaboration défensive notamment en visant un peu plus la récupération du ballon.</p>
		1/3 Temps n°2	6 x 6 + 1GB		
		1/3 Temps n°3	5 x 5 + 1GB		
	<p>2 X 12 en tournois à 3</p> <p>Engagement du gardien de but depuis sa zone sans coup de sifflet pour la première mi-temps.</p> <p>Engagement du centre lors de la deuxième mi-temps.</p>	1 ^{er} Mi- Temps	5 x 5 + 1GB	<p>Idem 1^{er} Mi-temps = défense libre 5 x 5. 2^{ème} Mi- temps = défense sur le ½ terrain à 6 x 6.</p> <p>Au moins 2 GB différents entre le 1^{er} et la 2^{ème} Mi temps.</p> <p>Pour la 2^{ème} Mi-temps, mettre le 6^{ème} joueur dans le dispositif défensif (Pivot).</p>	
		2 nd Mi- Temps	6 x 6 + 1GB		

Championnat Départemental

	REGLES GENERALES FORMES DE JEU	AMENAGEMENT DES REGLES		FORMES DE JEU PRECONISEES	EXPLICATIONS
<p align="center">Moins De 14 ans F et M</p> <p>Ballon : T1 Cuir</p> <p>Pénalty : 7 mètres</p> <p>Temps Morts : 1 par équipe par Tiers-temps</p> <p>Exclusion : 2 minutes</p>	<p>3 X 15 minutes match sec. (pause de 5 minutes entre chaque tiers-temps)</p> <p>Engagement du centre lors du premier et deuxième tiers temps..</p> <p>Engagement du gardien de but (pied sur le point des 4 mètres et après coup de sifflet) pour le troisième tiers temps.</p>	<p align="center">1/3 Temps n°1</p>	<p align="center">5 x 5 + 1GB</p>	<p>Défense en Zone (<i>organisé par rapport à la circulation de la balle en privilégiant le surnombre défensif coté balle</i>) ou en Homme à Homme (avec flottement, alignement, glissement) (<i>chaque joueur à la responsabilité d'un adversaire direct qui varie en fonction des déplacements des attaquants</i>)</p> <p>en tenant compte du rapport de force et de la balle :</p> <p>1^{er} tiers temps = défense aligné 0-5 dans le 9 mètres (avec sortie sur le Porteur de balle autorisée)</p> <p>2nd tiers temps = défense En deux lignes entre 6 et 10 mètres à 6x6. 2 joueurs minimum avancée (donc 2-4 de Zone ou 3-3 Homme à Homme)</p> <p>Prise individuel stricte interdite</p> <p>3^{ème} tiers temps = défense libre à 6x6.</p> <p>Jouer toutes les périodes avec 1 pivot, notamment à 5 contre 5.</p>	<p><u>Les formes de défense :</u> Cette défense doit développer les comportements du joueur dans les duels défensifs et offensifs, et dans ses relations avec ses partenaires.</p> <p>Les changements défensifs permettent de mettre en place les principes d'alignement et d'aide. Des espaces plus grands existent pour le porteur de balle, donc demande une grande mobilité défensive. Nous cherchons à conserver l'activité et les intentions défensives par la prise en compte du rapport de force et de la balle. De plus, les défenses étagées libèrent des espaces à exploiter par le pivot et les ailiers.</p> <p><u>Le 6x6 + 1 GB et engagement du centre :</u> Avec ce tiers temps nous cherchons à répondre aux problèmes suivants : - Mauvaise occupation de l'espace de jeu des attaquants. - Mauvaise formation des ailiers et des pivots. - Très grande difficulté des attaquants pour jouer en courant dans des espaces réduits et face à des défenses proches de la zone.</p>
		<p align="center">1/3 Temps n°2</p>	<p align="center">6 x 6 + 1GB</p>		
		<p align="center">1/3 Temps n°3</p>	<p align="center">6 x 6 + 1GB</p>		

D : QUELQUES REFLEXIONS SUR CES PRATIQUES

- **Toutes les règles aménagées doivent être expliquées aux entraîneurs de club, testées par eux.** C'est un levier important pour assurer une cohérence entre visées de formation et les conditions de pratique.
- **Elles sont aussi un levier dans la formation des cadres.** Il y a nécessité d'y faire référence dans les sessions de **formation de niveau animateur de Handball.**
- Ces règles **posent parfois problème par rapport à la formation des Jeunes Arbitres, et au niveau des clubs** (cohérence des suivis, influence des adultes, ...)
- **Les effets sur la formation ne sont pas immédiats. Il y a nécessité à prendre du recul, à attendre.**
- Ces règles sont toujours des compromis issus des domaines institutionnel et/ou pédagogique, et **la stabilité des règles est nécessaire pour être assimilées par tous.** Nos règles ont évolué 2 ou 3 fois depuis 10 ans pour «coller» à la réalité du terrain, ainsi que les catégories d'âge.

E : QUE FAIRE SI UNE EQUIPE NE RESPECTE PAS L'AMENAGEMENT DES REGLES PROPOSE ?:

Pour cette première année de fonctionnement, si l'aménagement n'est pas respecté par une équipe, les arbitres ou l'entraîneur de l'équipe adverse **devront le signaler au dos de la feuille de match.** Aucune sanction ne sera prise au cours de la saison 2011/2012. Cependant, ce recensement nous permettra d'échanger avec les équipes ne souhaitant pas mettre en application ce règlement.

Ecrit par : Olivier MAS (CTF Cher) – Aurore PIOT (CTF Indre) – Jérémie PERRIN (Chargé de développement LCHB) – Vincent GOURVES – Olivier PLANCOULAIN – Simon GOURDIN

Validé par : Bureau Comité du CHER – présidents de Club du Comité de l'INDRE – Jonathan Mouton (CTS Ligue du Centre)